

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°3 du 11 mai 2021



### STADES VEGETATIFS

Les températures douces du week-end ont enfin permis à la végétation d'évoluer. Ainsi, ce sont en moyenne 1 à 2 nouvelles feuilles qui sont apparues. Au niveau des stades, le grand écart perdure : d'éclatement-1 feuille pour les pousses les moins avancées à 6-7 feuilles étalées pour les rameaux les plus développés.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	Eclatement à 1 feuille étalée	7 à 8 feuilles étalées
Côte d'Or	Eclatement à 1 feuille étalée	5-6 feuilles étalées
Yonne	Eclatement à 1 feuille étalée	5-6 feuilles étalées
Nièvre	Eclatement à 1 feuille étalée	5-6 feuilles étalées
Franche-Comté	2-3 feuilles étalées	5 feuilles étalées

Dans les parcelles fortement gelées, certains cepes ne montrent pour l'instant aucun signe de reprise, comme cela avait été le cas en 2016. Néanmoins, la végétation devrait redémarrer lorsque les températures remonteront comme cela avait été le cas en 2016.

Dans beaucoup de parcelles, le feuillage est jaunissant. La période de faible luminosité qui se poursuit pourrait accentuer le phénomène.

### MILDIOU

#### Situation :

- Le suivi de maturité des œufs d'hiver est effectué sur **15 sites** : 8 en Côte d'Or, 4 en Saône-et-Loire, 1 dans la Nièvre et 2 en Franche-Comté. Les structures effectuant ce suivi sont : Chambres d'Agriculture 21, 71, SICAVAC, Société de Viticulture du Jura et Coopérative Bourgogne du Sud.

**En Saône-et-Loire, la maturité était déjà atteinte la semaine dernière.**

Ailleurs, les dernières mises en incubation montrent une évolution de la maturité des œufs d'hiver en toutes situations depuis le dernier BSV. **Les œufs d'hiver sont également mûrs dans le Jura.** En Côte d'Or et dans la Nièvre, sur des fragments prélevés hier matin, le temps de germination n'est pas encore inférieur à 24h. Toutefois, le résultat obtenu ne représente que l'état de maturité du fragment mis à l'étuve et conservé pendant la période de repos végétatif à un endroit donné. **En Côte d'Or et dans l'Yonne, compte-tenu d'un temps de germination proche des 24 h et des importantes quantités d'eau tombées hier, les œufs sont considérés comme mûrs.**

- En Saône-et-Loire et de façon très hypothétique dans le Jura, les toutes premières contaminations ont potentiellement pu avoir lieu dans le courant de la semaine dernière. **Les taches correspondantes pourraient apparaître dès le début de la semaine prochaine.**
- Concernant la Côte d'Or et l'Yonne, des contaminations primaires ont pu se produire le 10 mai. **Les taches correspondantes pourraient apparaître à partir de fin de semaine prochaine au plus tôt. Des précisions seront apportées dans le prochain BSV.**

**Analyse de Risque :** à ce jour, le risque peut être qualifié de faible. Les pluies régulières qui touchent la région depuis la semaine dernière sont des conditions favorables au mildiou. Toutefois, il est difficile de déterminer l'intensité des contaminations. La quantification des foyers primaires au vignoble (présence/absence et importance) ainsi que les conditions climatiques à venir seront des éléments déterminants dans l'évolution de ce risque.



#### Pluies du 04 au 09 mai :

21 et 71 : 15 à 30 mm  
39 : 12.5 à 27 mm  
89 + Châtillonnais : 35 à 55 mm  
58 : 19 à 26 mm

#### Pluies du 10 mai :

21 : 26 à 40 mm  
71 : 40 à 55 mm  
39 : 55 à 62 mm  
89 + Châtillonnais : 1 à 7 mm  
58 : 4 à 10 mm

#### Prévisions du 11 au 15 mai :

temps qui reste frais avec des prévisions météo instables.



## OÏDIUM

### Situation :

Mise à part la Saône-et-Loire, aucune parcelle n'a pour l'instant atteint le stade 7-8 feuilles étalées. Les conditions météo des dernières 24 heures n'ont pas permis d'effectuer des observations. Dès que les conditions le permettront, la recherche des premiers symptômes débutera.

**Analyse de Risque :** d'après les indices de risque global définis par SOV, **le risque oïdium peut être qualifié de très élevé.**

**Nous rappelons que dans tous les cas, la lutte contre l'oïdium débutera au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**

## BLACK-ROT

**Situation - Maturité des périthèces :** 4 sites de suivi existent en Bourgogne Franche-Comté (Côte d'Or - 2 CA21 + 1BSUD, Saône-et-Loire - 1 CA71).

La maturité est maintenant atteinte sur l'ensemble des sites de suivi.

Les toutes premières contaminations ont donc pu avoir lieu avec les dernières pluies. Compte tenu de l'absence de symptômes sur grappes depuis plusieurs années, excepté dans quelques parcelles de l'extrême sud de la Saône et Loire il n'y a pas de cas de parcelles dans notre vignoble où une prise en considération du risque Black-Rot doit être envisagée de manière spécifique et plus précocement que celle concernant le risque Mildiou.

**Analyse de Risque :** **le risque vis-à-vis de cette maladie est pour l'instant faible.** Comme pour le mildiou, l'évolution de la météo, la présence/absence de la maladie au vignoble précisera le niveau de risque.

## VERS DE GRAPPE

**Situation :** **le vol de 1<sup>re</sup> génération se poursuit dans le vignoble.** Dans l'ensemble, les captures d'Eudémis demeurent faibles à modérées (quelques postes avec + de 100 captures). Celles de Cochylys restent partout nulles à faibles.

## CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

L'arrêté ministériel du 27/04/21 relatif à la lutte contre la FD est paru. L'Article 16 précise les mesures de lutte à mettre en œuvre dans les pépinières viticoles. Dans celles-ci, l'arrêté préconise un traitement continu entre **le 15 mai et le 15 octobre**. **Plus de détails dans le lien ci-dessous.**

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/4/27/AGRG2108908A/jo/texte>

**Prochain BSV : mardi 18 mai**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-comté (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.